



# concernant l'endroit où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité Shannon

Scrutin du 2017 11 05  
année mois jour

Je, Sylvain Dery, avise les :  
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

- partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
- représentants des personnes habiles à voter;

A) que j'établis des bureaux de vote par anticipation, accessibles aux personnes handicapées, aux endroits suivants :

Page 1 de 1

BUREAU DE VOTE		ENDROIT (Adresse)	SECTIONS DE VOTE RATTACHÉES À CE BUREAU (N°)
BVA*	BVI* (le cas échéant)		
✓		17, rue Roy, Shannon, GOA 1R1	De 1 à 12
	✓	35, rue Saint-Patrick, Shannon, GOA 4ND	De 11 à 11
			De à
			De à
			De à
			De à

\* BVA : bureau de vote par anticipation  
\* BVI : bureau de vote itinérant

B) que ces bureaux seront ouverts :

}	BVI	<input type="checkbox"/> 8 <sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin (au choix) le		de		à	
		<input type="checkbox"/> 7 <sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin (au choix) le		de		à	
		<input checked="" type="checkbox"/> 6 <sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin (au choix) le	2017 10 30	de	13:00	à	15:00
}	BVA	<input checked="" type="checkbox"/> 7 <sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin le	2017 10 29	de	12:00	à	20:00
		<input type="checkbox"/> 6 <sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin (le cas échéant) le		de		à	

Signature

*M. Sylvain Dery*

Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2017 10 25  
année mois jour